



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

4^e séance du mardi 4 octobre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Mathilde Maillard (PLR) et consorts : «Centrale géothermique de Lavey : quels coûts et quelles perspectives pour la Ville ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

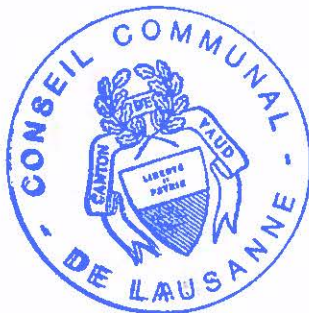
et adopte

la résolution de M. Ngoc Huy Ho, disant :

« *Le Conseil communal invite la Municipalité à solliciter la Confédération afin d'obtenir plus de subventions valorisant les projets de production de chaleur géothermique directe et indirecte* »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quatre octobre deux mille vingt-deux.

La présidente :



Le secrétaire :